

ASSOCIATION « CENTRE DE LOISIRS UTILES DE WITTENHEIM »

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 9 mars 2017

Pour l'exercice du 01.01.2016 au 31.12.2016

Ouverture de la séance à 18 heures 40.

Les membres du Centre de Loisirs Utiles de Wittenheim se sont réunis en assemblée générale ordinaire le 9 mars 2017 dans les locaux de l'Accordéon Club Idéal de Wittenheim en exécution de la convocation adressée à chaque membre et par annonce parue dans la presse locale.

Le Président ouvre la séance à 18h40. Il salue les membres venus en nombre et les remercie de leur présence.

Il excuse : M. Antoine HOME, maire de la ville de WITTENHEIM et Conseiller Régional pris par d'autres obligations, Mme Marie-France VALLAT, 1^{ère} adjointe au maire et conseillère départementale et Mme Anne-Catherine LUTOLF CAMORALLI, adjointe au maire chargée des cultes, des associations patriotiques et des loisirs qui nous rejoindront au cours de la réunion. Il relève avec satisfaction la présence de nouveaux membres participant pour la première fois à notre assemblée générale. Il adresse ses remerciements à toutes et à tous pour leur présence démontrant tout l'intérêt porté à l'association.

Avant d'aborder l'ordre du jour, le président demande d'observer une minute de silence en mémoire de trois de nos membres décédés : Alfred KONRAD, Vincent KAMINSKI et René RUGGIORI.

Après cet instant de recueillement, il propose de passer à l'ordre du jour qui était le suivant :

1. Contrôle des présences.
2. Ouverture de l'Assemblée Générale par le président.
3. Approbation du procès-verbal de l'A.G. O du 10 mars 2016.
4. Rapport moral du président
5. Rapport d'activités des ateliers en 2016.
6. Bilan financier de l'exercice 2016.
7. Présentation du budget prévisionnel 2017.
8. Rapport des réviseurs aux comptes.
9. Quitus au Comité de Gestion.
10. Election du tiers sortant du Comité.
11. Election de deux réviseurs aux comptes pour l'exercice 2017.
12. Nomination de deux scrutateurs pour l'exercice 2017.
13. Actualisation de l'article 1 du règlement intérieur.
14. Fixation du montant des cotisations et droit d'entrée pour 2018.
15. Projets d'activités pour 2017.
16. Intervention des élus.
17. Divers.

1 – Contrôle des présences :

Le décompte de la liste de présence contrôlée par MM. René WILLIGSECKER, et François BOHRER donne les résultats suivants :

Nombre d'adhérents :	126	Quorum statutaire :	32
Membres présents :	43		
Pouvoirs :	19		
Total :	62		

2 - Ouverture de l'Assemblée Générale par le président.

Le quorum exigé par l'article 20 des statuts étant atteint, le président déclare valable la tenue de la présente assemblée générale et propose de passer à l'examen des points suivants de l'ordre du jour.

3 – Approbation du PV de L'AG du 10 mars 2016 :

Le procès verbal de l'assemblée générale du 10 mars 2016 était joint à la convocation envoyée à chaque adhérent et également consultable sur notre site Internet, chacun a donc pu en prendre connaissance en temps utile. En l'absence de toute remarque, le président propose à l'assemblée son approbation. Sans voix contre ni abstention, le PV est adopté à l'unanimité. Le président remercie le secrétaire pour la rédaction du PV et l'ensemble de son travail au cours de l'exercice.

4 - Rapport moral du président :

Dans son rapport moral, le président retrace les faits marquants de l'année 2016.

Le comité s'est réuni à 12 reprises, s'ajoutent des réunions de préparation des différents événements, réunions de bureau, préparations des fêtes et des marchés de Noël, de l'assemblée générale.

Les ateliers étaient ouverts à raison de 35 heures 45 par semaine avec une fermeture pour congés du 13 au 25 juin, du 14 juillet au 12 août et du 21 décembre 2016 au 2 janvier 2017.

Les journées de travail organisées les 16, 17 18 mars et 3 octobre ont totalisés 267 heures de travail monopolisant en moyenne 15 personnes par journée. Parmi les travaux, le nettoyage de ateliers, des machines, des vitres.

L'installation de dépoussiérage a été contrôlée le 19 février, en conformité avec la législation, par La société Syde Solution. Un balourd a été détecté sur le moteur du ventilateur, ainsi que la nécessité du remplacement des manches filtrantes. Nous avons procédé au démontage du moteur du ventilateur qui a été réparé par la société BME pour un coût de 560,70 Euros. Le remplacement des manches filtrantes a fait l'objet de deux devis, l'un par la société SAMSOUND chiffré à 5297,63 Euros, le second par la société Syde Solution pour un coût de 3138 Euros. C'est la société Syde Solution qui a été retenue, les travaux ont eu lieu le 24 octobre 2016.

La ville de Wittenheim nous a octroyé une subvention exceptionnelle de 3000 Euros pour ces deux réparations.

Plusieurs opérations ont contribué au développement des activités à savoir :

- parution d'un article dans le bulletin municipal début mars,
- articles dans la presse locale les 15 mars et 24 août dans les DNA, les 15 mars et 1^{er} septembre dans l'Alsace,
- mise à jour régulière de notre site Internet, plus de 19 000 visiteurs à ce jour,
- participation aux journées italiennes avec mise à disposition de 4 personnes pour le service gardes barrières,
- tenues des marchés de Noël les 19 et 20 novembre à Ruelisheim et les 26 et 27 novembre à Wittenheim avec démonstration de tournage et vente de stylos et boîtes à thé etc...,
- organisation d'une journée Portes ouvertes le 19 mars de 10 h à 13 h à l'occasion du 10^{ème} anniversaire de Centre.

L'ensemble de ces actions ont permis d'atteindre 126 adhérents.

L'inventaire du bois, panneaux et articles de quincaillerie a été réalisé les 21 et 22 décembre 2016.

Les chiffres figurent au bilan et seront communiqués lors de la présentation de ce dernier.

En ce qui concerne les finances, l'ensemble des subventions de la Ville en 2016 représentent 39 915 € réparties en 34 405 € pour les frais de salaire d'un moniteur soit 80% de leur montant total, 1 710 €

pour les frais de chauffage et 3 000 € de subvention exceptionnelle pour la réparation de l'installation de dépoussiérage.

Les achats : les achats de bois et de panneaux sont effectués auprès d'entreprises certifiées PEFC (Programme européen forêts certifiées).

Notre parc machines s'est enrichi en 2016 par l'achat d'une cadreuse neuve pour un montant de 8 680 € et d'une perceuse multibroches d'occasion pour 500 €. Pour ces deux achats nous avons obtenus une subvention de 1 500 € de la CARSAT et une subvention de 1 000 € du Crédit Mutuel. Un dossier de demande de subvention avait été déposé auprès de la Banque Populaire (dans son concours pira), dossier qui n'a pas été retenu.

L'informatique du bureau a été remplacée pour un coût de 599 €.

La sécurité : aucun accident n'a été déploré en 2016. Le président rappelle l'importance du respect du règlement intérieur et des consignes de sécurité. Trop de personnes viennent au centre à l'improviste créant ainsi un surnombre dans les ateliers perturbant leur fonctionnement et les conditions de travail de l'animateur. Les équipements disponibles permettent de satisfaire chacun dans la mesure où il s'inscrit et respecte le planning établi. Les mots d'ordre sont toujours discipline, patience, entraide, propreté et solidarité.

Pour conclure son rapport, le président adresse ses remerciements à tous les membres de l'association qui par leur disponibilité ont aidé à entretenir nos locaux et à réparer nos machines, à l'animateur qui s'est impliqué dans la marche de l'association à la satisfaction des utilisateurs, aux membres du comité qui l'ont aidé à faire fonctionner cette structure, et surtout à la Ville de Wittenheim, à M. le Maire et à ses conseillers municipaux pour leur soutien depuis la création du nouveau centre. Il rappelle que la ville de Wittenheim met gratuitement à la disposition de l'association les bâtiments et l'accompagne par le versement d'une subvention de fonctionnement pour la participation au financement du poste de moniteur et aux frais de chauffage.

Le président remercie l'assemblée pour son attention, demande s'il y a des questions sur son rapport. Comme il n'y en a pas, il demande à Emmanuel KLEIN de présenter son rapport d'activité.

5 – Rapport d'activité des ateliers :

Emmanuel KLEIN, animateur, présente le rapport d'activité des ateliers pour 2016 dans lequel on retient que 126 membres ont payé leur cotisation. 27 nouveaux adhérents ont été initiés au travail du bois. Plus de 7 360 heures de travail ont été effectuées par les adhérents qui ont transformé 11,5 m³ de bois et 328 m² de panneaux en produits divers. 370 factures ont été établies. Il demande aux utilisateurs d'indiquer scrupuleusement le nombre d'heures effectuées, à prendre rendez-vous pour l'étude et la planification de leur projet et de lui présenter ces derniers à l'avance. Il appelle le respect des consignes de sécurité et du règlement intérieur, le nettoyage des machines et du sol attenant qui est à nettoyer après chaque utilisation, les établis et les chariots doivent être débarrassés, les emplacements à la fin du projet sont à libérer pour permettre l'installation des nouveaux inscrits.

Il remercie l'assemblée pour son attention. Le président remercie l'animateur pour son rapport.

6 – Bilan financier de l'exercice 2016 :

Le trésorier, Mario FACHIN, présente la situation financière de l'exercice 2016. Il détaille les postes du compte d'exploitation et du bilan dont un exemplaire a été remis à chaque participant. Au compte d'exploitation, les recettes s'élèvent à 85 993,19 €, les dépenses à 85 271,98 €. Parmi elles, il relève une nette différence entre la prévision et la réalisation du poste Entretien et réparation, 4 745 € pour 500 prévus. L'explication vient des réparations auxquelles nous avons fait face en 2016. Augmentation aussi des frais postaux et télécom qui s'expliquent par l'abonnement à Internet. Le résultat de gestion est positif et se chiffre à 721.21 €.

En aparté à cette présentation, il demande à l'assemblée s'il y a des questions. André DELLSPERGER s'étonne du montant réalisé pour le chauffage, moins de 3 000€ par rapport à 2015. Le président intervient en expliquant que cette différence provient d'une part par un changement de fournisseur de gaz dont le tarif est de 30 % inférieur et qui n'a pas encore fait le relevé réel du compteur et sans doute aussi par une mesure d'économie mise en place au centre où la température ambiante a été légèrement baissée. Mais c'est surtout le nouveau tarif, inférieur de 30 % à celui de Gaz de France qui fait pencher la balance.

Au bilan, l'actif et le passif s'équilibrent à 112 639,23 Euros.

7 – Présentation du budget prévisionnel 2017 :

Après le bilan 2016, le trésorier présente le budget prévisionnel pour 2017 dont il commente les principaux postes. Le total des charges et des produits s'équilibre à 134 883 €.

A une question posée dans la salle concernant le report des frais de chauffage sur l'exercice 2017, le président explique que la prévision est établie sur la réalisation de l'année précédente. Mais là il s'agit d'une baisse non prévue de 30 % du prix du gaz effectuée au courant de 2016.

Par contre il note l'évolution inquiétante de la consommation d'électricité, d'où une chasse au gaspillage. Il demande donc d'éteindre les lumières quand les locaux sont inoccupés, de ne pas laisser tourner inutilement les machines entraînant automatiquement le fonctionnement du système de dépoussiérage.

Le président remercie le trésorier pour son implication tout au long de l'année et sa présentation claire et détaillée du bilan.

Le président souhaite la bienvenue à Mme Anne-Catherine LUTOLF CAMORALLI qui vient de nous rejoindre à 18h55.

8 – Rapport des réviseurs aux comptes :

Les comptes ont été vérifiés par MM. POUYSEGUR et WATZKI, chacun séparément. Interrogé par le président, M. WATZKI annonce qu'il a procédé à la vérification des comptes et qu'il n'a rien à signaler. M. POUYSEGUR a fait parvenir un rapport écrit lu par le secrétaire. Tous les documents ont été mis à sa disposition, aucune anomalie ni erreur n'a été relevée. Il félicite le trésorier pour son travail et propose de lui donner quitus pour le résultat de l'exercice. Le président remercie les réviseurs aux comptes pour leurs investigations et le trésorier pour son travail exemplaire tout au long de l'année.

9 – Quitus au comité de gestion :

Le président met au vote la résolution suivante : « L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 10 mars 2016, du rapport d'activité des ateliers, du bilan financier de l'exercice 2016 et du rapport des réviseurs aux comptes, approuve ces rapports dans leur intégralité et donne quitus au comité pour sa gestion jusqu'au 31 décembre 2016. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

10 – Election du tiers sortant du comité :

Sont sortants : MM. Jean-Pierre MEYER, Richard HALLER et Julien VUAILLAT qui se représentent et qui sont réélus à l'unanimité.

11 – Election de deux réviseurs aux comptes :

M. Dominique WATZKY est parti pour un deuxième tour, Mme Mireille JACQUEY volontaire, a été élue à l'unanimité pour les deux exercices à venir.

12.-Nomination de deux scrutateurs :

MM. François BOHRER et René WILLIGSECKER sont d'accord pour reprendre un tour.

13 - Actualisation de l'article 1 du règlement intérieur.

La nouvelle mouture a été distribuée, la modification concerne l'article 1. Suite à des interprétations personnelles de la notion de famille, il est précisé que la famille s'arrête à l'utilisateur. L'année dernière il avait été rajouté « à titre personnel et familial », ajout qui est donc supprimé. Cette modification est adoptée à l'unanimité.

14 – Fixation des montants des cotisations pour 2018 :

Le comité propose de maintenir le montant du droit d'entrée à 60€. Il propose d'augmenter la cotisation de 5 € qui passerait à 65 €. Le président rappelle que les adhérents de Wittenheim, seule commune qui nous subventionne, bénéficient d'une remise de 15 €. Cette augmentation a été votée à l'unanimité. Le président rappelle que nous acceptons les chèques vacances pour le paiement de la cotisation et des factures.

Sur demande des membres, le président établit une attestation de paiement de la cotisation aux adhérents qui peuvent bénéficier d'une aide de leur comité d'entreprise.

15 – Projets d'activités pour 2017 :

La mise en place de la nouvelle installation d'alarme est prévue la semaine 11.

Hormis le petit outillage, aucun achat de machine n'est prévu pour 2017. Néanmoins, il faudra s'attendre à des dépenses d'entretien sur certaines de nos machines vu leur âge (+ de 20 ans), voire à des remplacements. Sont principalement concernées la raboteuse et la dégauchisseuse dont les roulements sont usés.

Le développement de notre activité sera toujours axé sur la mise à jour de notre site Internet, notre campagne d'informations via la presse, internet, les comités d'entreprise.....

Le partenariat avec l'UP sera reconduit (6 nouveaux adhérents en 2016), les trois plages d'horaire du lundi au mercredi de 17 heures à 19 heures 45 avec priorité aux adhérents exerçant une activité professionnelle sera maintenue et bien entendu nous comptons sur nos membres pour faire connaître nos activités.

Deux journées de travail, pour l'entretien des machines et des locaux sont programmées pour les 20 mars et 30 octobre, les horaires sont indiqués sur la carte de membre, les horaires : 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 18h00. L'ensemble des adhérents est vivement invité à y participer.

16 – Intervention des élus :

Le président donne la parole à madame Anne-Catherine LUTOLF-CAMORALI, adjointe au maire de Wittenheim, chargée des cultes, des associations patriotiques et des loisirs. Mme LUTOLF-CAMORALI salue les membres de l'association, excuse M. le Maire, pris sur d'autres activités, et Mme VALLAT qui nous rejoindra peut-être si sa précédente réunion se finit dans les temps. C'est avec plaisir qu'elle nous retrouve ce soir, tant qu'il est vrai que le CLU est une association qui bouge, qui a de nouveaux membres. C'est toujours bon d'avoir une association dynamique, avec un moniteur qui est de bon conseil. Elle se dit impressionnée par les réalisations effectuées par les membres de l'association. Elle réaffirme que la Ville sera toujours à nos côtés en 2017, à nous soutenir. Comme déjà indiqué par le président, le système d'alarme est en voie d'être remplacé. Elle donne rendez vous à l'association le 20 mai prochain pour participer à la journée citoyenne placée sous la houlette de Mme VALLAT. C'est une journée importante pour la Ville, certaines associations y participent déjà, l'appel à candidature continue. Mme LUTOLF-CAMORALI termine son intervention en souhaitant une belle année 2017, riche en constructions et réalisations, sachant pouvoir compter sur le président et son comité pour faire tourner le CLU à plein régime. Merci à tous.

Le président remercie Mme LUTOLF-CAMORALLI pour l'intérêt qu'elle porte à notre association. Il rappelle, surtout à l'attention des nouveaux adhérents, que la ville de Wittenheim a toujours été à nos côtés, depuis la réalisation de ce magnifique bâtiment en 2005, mis gratuitement à notre disposition, jusqu'au financement du moniteur et le l'assurance de M. le Maire de son soutien.

17 – Divers :

Le président demande s'il y a des questions dans la salle. Personne ne se manifestant, il remercie l'assemblée de sa participation et son soutien et invite les membres au verre de l'amitié, remercie M. André DELLSPERGER pour sa participation, ceci depuis quelques années, et clôt la séance à 19 heures 20.

Le secrétaire



F. ARNOLD

Le Président



G. VONTRAT.